

PROGRAMME FORMATION

« ANIMATEUR EN COHESION ET EN COACHING D'EQUIPE »

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les fondamentaux du savoir-faire et du savoir être d'un formateur, animateur.
- Être capable d'animer et d'accompagner une équipe de la cohésion à la performance collective.

Public visé

Coach Professionnel souhaitant intégrer les outils sylvatiques dans ses accompagnements collectifs.

Prérequis

Le stagiaire doit avoir suivi le module de spécialisation de « Coach Professionnel » en amont de ce module

Nombre de participants par session

Minimum : 8 personnes
Maximum : 14 personnes

Modalités et délais d'accès

Les délais d'inscription dépendent des demandes de financements (en moyenne 15 à 21 jours)
La validation de l'inscription se fait suite à un entretien de positionnement avec la Responsable Formation pour valider le projet professionnel et son adéquation avec le programme de formation.

Durée

Durée totale : 64 h de formation en présentiel

Lieu :

Pour le 68 : Domaine du Lac – 244, rue de la République – 68500 Guebwiller
Pour le 67 : Hôtel à la Ferme – 10, rue du Château – 67150 Osthouse

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06.62.61.33.77

Coût

Tarif conventionné : 2800 euros

Tarif particulier : 2300 euros

Possibilité d'une réduction selon la situation (indépendant, demandeur d'emploi)

Programme

Partie 1 : Animateur en cohésion d'équipe

- Le processus cohésion
- Les valeurs, la vision d'équipe et la stratégie de l'équipe
- De la cohésion au coaching d'équipe
- L'intelligence émotionnelle collective
- Le leadership de résonance
- La mobilisation de l'intelligence collective
- L'investigation appréciative
- La structure et l'accompagnement des différents projets
- La créativité en équipe
- Les rôles en réunion

Partie 2 : Devenir Formateur / Animateur

- La posture de l'animateur
- Gestion des individualités
- Le travail en sous-groupe
- L'animation pédagogique d'ateliers créatifs et ludiques
- Transmission de connaissances dans les 4 quadrants
- La créativité et la structure des réflexions collectives
- Les biorythmes et le baromètre d'animation
- Les animation et activités team building

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation

Validation

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de module

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présence signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Moyens pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique transmis au participant via l'extranet 7 jours après chaque session

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Suite de parcours :

Équivalences, passerelles, suite de parcours :

La validation de ce module de formation permet une poursuite sur des modules de spécialisation afin d'acquérir des compétences et outils supplémentaires :

- Coaching Individuel en Entreprise
- Coach Sylvatique

Les débouchés :

Ce diplôme vous permettra d'accompagner vos clients dans le changement et le développement de compétences en entreprise et chez les particuliers.

- Coach Professionnel spécialisé
- Manager Coach
- DRH Coach
- Formateur Coach